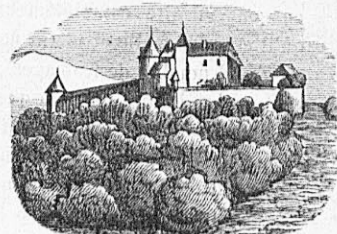




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL Grand'Rue N° 295, BULLE.

Les Annonces de provenance étrangère au Canton doivent être exclusivement adressées à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» » 6 mois » 2.—
Pour l'Etranger le port en sus.
Prix du Numéro 15 Cts.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.,
la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.
Lettres et argents franco.

BULLE, le 2 Novembre 1883.

L'alcoolisme.

Depuis un certain nombre d'années l'abus des boissons alcooliques a empiré dans quelques cantons suisses. On prétend que l'augmentation des débits de boissons, ensuite de la révision fédérale, a contribué à l'extension du mal. C'est possible; mais elle n'y a contribué que dans une faible mesure et dans certaines localités seulement. On pourrait citer un grand nombre de communes où l'alcoolisme a, au contraire, notablement diminué depuis dix ou vingt ans.

Dans le canton de Vaud et d'autres où la liberté d'industrie existait déjà bien antérieurement à la révision, l'alcoolisme a fait aussi des progrès. On pourrait en conclure que l'épidémie des cabarets tient essentiellement à d'autres causes.

Il ne faut pas oublier du reste que l'inauguration d'une liberté nouvelle entraîne nécessairement quelques inconvénients, ce qui n'empêche pas qu'en somme cette liberté constitue un progrès. Il ne faut pas oublier non plus qu'en matière économique les entraves et les lisières gouvernementales sont toujours illusoire; c'est là un fait démontré par l'histoire de l'économie politique; nous en avons actuellement une preuve frappante dans notre canton en ce qui concerne la loi sur l'usure, laquelle défend, comme on sait, de prêter à un taux plus élevé que le taux légal. Eh bien, est-ce que cette loi empêche un seul de ces nombreux cas d'usure qui se produisent chaque jour, et ne voyons-nous pas les tribunaux eux-mêmes prononcer la libération dans les plaintes pour usure, en considérant que le surplus du taux légal a été réclamé à titre de provision, de commission, etc. Cette loi, contraire aux principes de la science économique, à la liberté des transactions, est restée lettre-morte.

Il en sera toujours ainsi des décrets gouvernementaux lorsqu'ils veulent enrayer le mouvement économique, et même lorsqu'ils ont l'intention louable d'en

réprimer les abus. En général, l'Etat ne réussit pas à se faire le tuteur des administrés, pas plus qu'on ne réussit à amender un ivrogne en lui nommant un curateur.

Dans son excellente brochure sur l'épidémie des cabarets, M. le curé Thierrin, après avoir mentionné l'augmentation des débits de boissons, signale encore deux autres causes de l'extension de l'alcoolisme: 1° l'abaissement du prix des alcools et l'élévation du prix du vin; 2° l'impunité assurée à l'état d'ivresse.

Nous croyons que la cause sous n° 1 est l'une des principales et que les progrès de l'alcoolisme depuis une dizaine d'années sont dus essentiellement à la cherté du vin et au bon marché des boissons alcooliques; mais c'est là un fait accidentel; espérons qu'il sera passager et que des boissons pas plus coûteuses que le schnaps, mais moins pernicieuses, telles que la bière, s'acclimateront toujours plus chez nous.

Sous ce rapport notre excellent gouvernement, si ardent à jeter la pierre à la Constitution fédérale (à moins toutefois qu'il s'agisse de la liberté des ecclésiastiques en matière de vote) n'a fait aucune tentative pour remédier au mal: la loi qu'il a entreprise pour augmenter le prix des alcools atteindra justement le but opposé, en ce sens que le schnaps sera encore plus mauvais et plus pernicieux, et qu'elle portera une atteinte fâcheuse à l'industrie indigène au profit des produits étrangers.

La répression pénale de l'ivresse, proposée par M. Thierrin, serait une mesure déjà plus efficace, car il ne faut pas assimiler une loi destinée à diriger le mouvement économique (comme celles sur la liberté du prêt, la liberté d'industrie), à une loi de police et de répression. Assurément, on peut considérer l'ivresse, et surtout l'ivresse publique et en récidive, comme un acte pouvant tomber sous le coup de la loi pénale. De pareilles lois existent dans plusieurs pays. M. Théraulaz qui a invoqué si à propos le proverbe *boire comme un Suisse* dans les débats au Conseil des Etats et dont le discours-ministre l'a fait mettre en *verschiss* par les députés catholiques eux-

mêmes, le publiciste et réformateur Théraulaz ferait peut-être mieux de nous élaborer un bon petit projet de pénalités contre ceux qui boivent plus que de raison. Pourquoi notre gouvernement ne mettrait-il pas en pratique ces sages recommandations de M. le curé Thierrin:

« Pour inspirer au public plus de respect pour l'autorité constituée, je demanderais la révocation immédiate de tout fonctionnaire surpris, dans l'exercice de ses fonctions, en état d'ivresse, ou reconnu ivrogne d'habitude. » (p. 72.)

« Je voudrais qu'on ne vît jamais un agent de la force publique, en uniforme, stationner dans les établissements publics pour y consommer. » (p. 73.)
Courage M. Thierrin!

(A suivre.)

Le chauffage des caves à fromages.

(Suite.)

Là où la vapeur sera à disposition, on s'en servira naturellement pour chauffer les différents locaux; c'est ce qui se pratique à W... chez M. Weymann. La vapeur court dans des tuyaux en fer ou en cuivre placés le long des parois: si l'installation est bonne, ce système est très pratique.

8° Le chauffage à eau chaude a fait ces dernières années des pas rapides dans la voie du progrès. Les marchands de fromages en ont fait une application croissante, puis les sociétés de fromageries ont commencé à suivre l'exemple. Cette installation peut coûter de fr. 900 à 1,250.

Bien entendu et scrupuleusement appliqué ce moyen de chauffage remplit parfaitement le but que l'on se propose. Nous voudrions le rencontrer plus souvent, surtout dans les locaux destinés à la conservation du fromage.

On a grand peine à se faire une idée de la répugnance qu'inspirent de prime abord ces améliorations dont l'excellence est incontestée; elles exigent quelques sacrifices pécuniaires, mais ces sacrifices sont couverts au bout d'un ou deux ans et les avantages

veillance de ce quartier. Je ne retirai de ce charitable procédé de mon hôte que cette conviction: que M. Tom, au nombre de ses autres qualités sociales et municipales, joignit le caractère le plus doux, le plus gai et le plus conciliant du monde.

On servit le dessert. Les gens se retirèrent: j'étais désespéré; n'y tenant plus, je m'adressai d'un air lamentable à l'amphitryon:

— Hélas! votre corsaire vous oublie, — lui dis-je.

— Quel corsaire? — dit M. Tom qui cassait ingénument des noisettes.

— Mais le commissaire de marine que j'avais invité, — dit mon hôte en riant aux éclats de cette bêtise.

J'étais rouge comme le feu, et pardieu si colère, qu'il fallut la présence des deux femmes pour me contenir.

Je ne sais où ma vivacité allait m'emporter, lorsque, pour toute réponse, je vis mon hôte sourire en regardant les autres convives, qui souraient aussi. J'en excepte pourtant M. Tom, qui devint rouge jusqu'aux oreilles, et baissa la tête d'un air honteux.

— Il n'y a que cet honnête bourgeois qui soit indigné de cette scène ridicule, — pensai-je en vouant un remerciement intime au digne conseiller municipal.

— C'est assez plaisanter, monsieur, — me dit alors l'hôte d'un air sérieusement affectueux; — excusez-moi si j'ai ainsi usé et abusé de ma position de vieillard pour vous mettre à l'abri des impressions calculées à l'avance, car, grâce à ces préventions, monsieur, on juge mal, je crois, les hommes intéressants. Oui, quand on les rencontre tels qu'ils sont, au lieu de les trouver tels qu'on se les était figurés, votre poésie s'en prend quelquefois à leur réalité, et par dépit d'avoir mal jugé,

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

UN CORSAIRE.

FRAGMENT DU JOURNAL D'UN INCONNU.

... Ayant obtenu de mon amiral un congé de quelques mois, je visitais alors en curieux tous les ports de la Manche, qui, dans notre dernière guerre avec les Anglais, ont fourni une si grande quantité d'intrépides corsaires.

J'étais fort jeune alors, et comme je n'avais jamais vu de corsaire, j'aurais tout donné au monde pour en voir un, mais un vrai, un type, le blasphème et la pipe à la bouche, fumant de la poudre à défaut de tabac, l'œil saignant, et le cors couvert d'un réseau de cicatrices profondes à y fourrer le poing.

Comme, dans une de mes stations sur la côte, j'exprimais ce naïf désir à un ami de ma famille, homme fort aimable et fort spirituel auquel j'étais recommandé, il me dit:

— Eh bien! demain je vous ferai dîner avec un corsaire.

— Un corsaire! — lui fis-je.

— Un vrai corsaire, — reprit-il, — un corsaire comme il y en a peu, un corsaire qui à lui seul a fait plus de prises que tous ses confrères depuis Dunkerque jusqu'à Saint-Malo.

Je ne dormis pas de la nuit, et le jour me parut démesurément long, quoique j'eusse essayé de lire *Conrad*, de Byron, pour me préparer à cette sainte entrevue.

cultivateurs.

de lin Burgdorf à (ne) se charge, comme la filage à façon du lin, des étoupes. Elle est duire du bon fil, pro-r. Les matières sont r longueur naturelle. e l'établissement fait — Prix modérés.

M. Eugène Wæber, (H 1865 Y) [547

fruitiers

ains de toutes espèces, ers, etc., cultivés à la miswyl, altitude 607 s). Sur demande prix- (H 691 F) [549

mutz, pépiniériste, Garmiswyl.

s pour Dames.

d'annoncer à mon ho- ue je suis fournie pour d'un beau choix de paille et bien assortie es que fleurs, plumes, es achats très avanta- même de fournir ces x excessivement bon

d'annoncer en même ais en possession d'un affections d'hiver pour visites, paletots et in- cir du prix de 12 fr.

Valdmeyer, modiste.

L WINDSOR

érateur (des che- éricain, qui, par sa supé- médaille à l'Exposition de est infailible pour rendre e couleur naturelle. — Il

Gustavath & Co.

ne croissance abondante, usqu'alors inconnue. — Ce e. — Se vend en flacons et Coiffeurs et Parfumeurs. issédec, l'éminent baryton

l'il me soit donné l'occasion

otre Royal Windsor.

is deux ans, je l'ai recom-

t, et en ai fait des envois à

en ont fait mille compliments

er l'usage.

W. Pilette, 10, boulevard

l'ai obtenus avec votre Royal

vent satisfait que je l'ai de

mandé dans ma clientèle.

me de l'Échiquier, PARIS.

ndre de la maison, chaque flacon

g, le dessus de

ur la Suisse: CLERMONT.

ève. Dépôt à BULLE chez

coiffeur-parfumeur. [434

ussigné se recommande

s aux campagnards pour

travaux concernant son

et de fabricant de para-

avantageux. Echange

ies:

GRILLET.

ois-Blanche, à Bulle.

endre.

re à vendre de gré à gré

Pralet, dans la vallée

prenant habitation (au-

four; ainsi que la mon-

oz, de la contenance de

cares (90 poses).

propriétaire, au Moté-

re Andrey, à Bulle. [564

nde à représenter

avec marchandise

commerce de fromages

St-Etienne (Loire). Capi-

ndre. — Adresse: Paris,

a, Lyon-France.

(Hc 1718 Y) [498

Gruyère. Gérant: Ch. MOREL.

en sont ensuite complètement gratuits. On dirait qu'il est plus facile et moins coûteux de se plaindre du grand nombre de fromages de rebut !

Pour les locaux dans lesquels les fromages mûrissent et sont conservés jusqu'à leur expédition, il s'agit non seulement de produire la chaleur nécessaire, mais encore faut-il obtenir le degré d'humidité convenable qui, de front avec la chaleur, donne les meilleures conditions pour la réussite des produits. (A suivre.)

CONFÉDÉRATION

Militaire. — On a fait plusieurs fois, en 1882 déjà et en 1883, dans les écoles de recrues d'infanterie, des essais de chaussures.

Les dites épreuves ont, paraît-il, tourné à la confusion finale — et, espérons-le, définitive — de la botte. 80 % des recrues se sont prononcées pour la bottine lacée haut et sur le devant du pied; 10 % seulement des recrues ont opté pour la botte.

On a enfin reconnu qu'on pouvait se passer de bottes et de guêtres, même par des temps humides, les nouveaux souliers montant très haut et la tige étant assez vaste pour contenir et recouvrir le bas du pantalon.

Gothard. — La conversion des emprunts de la compagnie est fort discutée dans la presse de la Suisse allemande; cependant il convient avant de se prononcer de connaître le programme exact de l'opération.

Contrairement à la nouvelle donnée par le *National suisse*, le Conseil fédéral ne s'est nullement occupé jusqu'ici de la question du Tessin. M. Pedrazzini, il est vrai, accidentellement en passage à Berne, a fait jeudi et vendredi plusieurs visites au palais.

Berne. — Notre voisinage de la frontière, écrit-on au *Démocrate*, nous procure souvent des scènes de contrebande, mais jusqu'à ce jour, on nous avait épargné les aventures sanglantes. Il paraît que messieurs les contrebandiers ont la nostalgie de la « manière forte ».

Mardi dernier, à la tombée de la nuit, un d'entre eux, Thomas, Tyrolien d'origine, voulait s'obstiner à traverser un jardin appartenant à Mme veuve Imhoff, situé à la limite du territoire franco-suisse. Le contrebandier persistant dans son entreprise malgré la défense de la propriétaire, un domestique de celle-ci, César Fichet, accourut au secours de sa maîtresse. Mais Thomas le reçut par un coup de revolver qui lui fracassa l'épaule, après quoi il prit la fuite. Dans la soirée, la gendarmerie le découvrit et l'arrêta chez le *Bonjol*, repaire qu'affectionnent les contrebandiers de la contrée. Thomas est un homme dangereux, qui a déjà dû répondre à la justice pour des actes de violence agrémentés de coups de revolver.

La victime en sera quitte pour un assez long traitement.

Zurich. — Les réclamations formulées contre la vente de journaux et de romans pornographiques dans un kiosque du chef-lieu ont fini par être entendues. L'autorité municipale a fait procéder à la confiscation de cette marchandise malsaine, et le recours du vendeur a été écarté. A la bonne heure!

Bâle-Ville. — Xavier Dreyfus, de la maison de grains S. Dreyfus, a été condamné par contumace à cinq ans de prison pour banqueroute frauduleuse.

vous les appréciez mal, ou vous persistez dans l'illusion que vous vous étiez faite à leur égard.

Je regardai mon hôte d'un air étonné. J'avais seize ans, il en avait soixante, et puis je trouvais tant de raison et de bienveillante raison dans ce peu de mots, que je ne savais trop comment me fâcher.

— Une preuve de cela, — ajouta-t-il, — c'est que si tout à l'heure je vous avais montré notre corsaire, en vous disant: Le voici, vous eussiez, j'en suis sûr, éprouvé une tout autre impression que celle que vous avez éprouvée, et pourtant cet intrépide dont je vous ai parlé est ici au milieu de nous, il a dîné avec nous. — Je fis un mouvement. — Je vous en donne ma parole, — dit mon hôte d'un air si sérieux que je le crus.

Alors je promenai mes yeux sur tous ces visages, qui s'épanouissaient complaisamment à ma vue, mais rien du tout de corsaire ne se révélait.

— Regardez-nous donc bien, — me dit M. Tom avec un rire singulier.

Alors mon hôte me dit en me désignant M. Tom de la main:

— J'ai l'honneur de vous présenter le capitaine Thomas S...

— Le capitaine S...! vous êtes le brave capitaine S...? —

m'écriai-je, car le nom, l'intrépidité et les miraculeux combats de l'homme m'étaient bien connus, et je restai immobile d'admiration et de surprise: mon cœur battait vite et fort.

— Eh! mon Dieu oui, je suis tout cela... à moi tout seul, — me dit le corsaire en continuant d'éplucher et de grignoter ses noisettes.

— Vous êtes le capitaine S...? — dis-je encore à M. Tom en le couvant des yeux, et m'attendant presque à voir depuis cette révélation le front du conseiller municipal se couvrir tout

L'actif était de 40,700 francs, le passif de 619,930 fr. Les créanciers reçoivent 6 1/2 %. C'est peu de chose, mais c'est plus que ne reçoivent les créanciers du tapissier Arns-Imfeld, condamné à deux ans pour le même délit. L'actif était de 487 fr.; le passif de 36,735 fr., la répartition sera de neuf centimes par cent francs, c'est-à-dire de moins de 1 %.

Lucerne. — Ecoutez ceci: Le bureau postal de Tr., dans le canton de Lucerne, a envoyé à la rédaction du *Wynenthaler Blatt* la communication suivante:

« Comme le bureau de poste soussigné s'efforce de répandre votre estimable journal, il est bien naturel qu'il en reçoive un exemplaire gratis. Sans cela, les numéros prochains seraient refusés. »

CANTON DE FRIBOURG

De la Veveysse, le 30 octobre 1883.

Prayoud et sa légende.

Le village de Prayoud n'est point comme celui de Frunce, un village historique. On n'y remarque point de blason, par conséquent, pas de noblesse, mais on y mange, dit-on, de l'excellente crème, ce mets de prédilection des esprits de la montagne, servants de chalets dont Djean de la Bolliettaz est la personnification.

L'industrie nouvelle qui consiste à faire du beurre de bretzes est encore inconnue à Prayoud, grâce à la probité proverbiale des habitants, aux croyances primitives, aux mœurs antiques conservées sous la houlette pastorale de St-Blaise, le patron du village.

Mais il y aurait cependant, nous dit un chroniqueur, une ombre à ce tableau. C'était avant l'époque des matotelets, que des farceurs occupés à faire du beurre, voulurent par générosité, sans doute, faire goûter la crème à St-Blaise, représenté dans le lieu où ils se trouvaient par une image peinte sur verre, clouée à la paroi. Mais, ô miracle! l'élément s'assujettit au tableau et la figure du saint resta barbouillée jusqu'au jour où l'auteur de cette profanation fit le vœu de bâtir l'oratoire qui existe au milieu du village, en l'honneur du pontife qui préserve les humains des maux de cous.

O tempora, o mores! Comment en un vil plomb, l'or pur s'est-il changé? Avec l'introduction de la politique dans la religion, avec la mission et le rôle des femmes dans la société, Prayoud a perdu sa tranquillité habituelle. Où la paix et la concorde siégeaient en fées bienfaisantes, le démon de la jalousie est venu s'installer en souverain et comme ce démon s'appelle légion, il est toujours accompagné de sept esprits plus méchants que lui. C'est pourquoi la multitude d'esprits infernaux remplaçant Djean de la Bolliettaz et consorts sont venus, non point dans le village, car St-Blaise est encore là, mais dans une grange du voisinage, faire le sabbat, un vrai tapage, capable de mettre en fuite toutes les maréchaux, générales et caporales de l'Armée libérale du Salut, ayant à leur tête le rédacteur de *l'Ami du peuple*.

Une illustration contemporaine de Prayoud se mêle de cette affaire, nous dit-on, et cherche le moyen d'apaiser les esprits qui hantent ces lieux. Il cherche une vertu éprouvée qui n'ait pas confondu la religion avec la politique pour venir exorciser le village et rendre à Prayoud les beaux jours de la paix primitive. Mais pour cela, il ne faudrait point, à Châtel, de fabriques d'encre et de vinaigre, qu'au contraire, on y importe du baume et des olives, que les vierges mettent l'huile dans leurs

à coup de plis menaçants, son œil flamboyer, sa voix tonner... Mais rien ne flamboya, ne tonna; seulement le corsaire me dit avec la plus grande politesse:

— Et je me mets à vos ordres, monsieur, pour vous faire visiter la rade et le port.

Après quoi il se remit à ses noisettes. Il me parut trop aimer les noisettes pour un corsaire.

En vérité, j'étais confondu, car, sans trop poétiser, je m'étais fait une tout autre figure de l'homme qui avait vécu de cette vie sanglante et hasardeuse. Je ne pouvais concevoir que tant d'émotions puissantes et terribles n'eussent pas laissé une ride à ce front lisse et rayonnant, un pli à ces joues rieuses et vermeilles.

Mon hôte, voyant mon étonnement, dit au corsaire:

— Oh! maintenant il ne vous croira pas, Tom; pour le convaincre, parlez-lui métier, ou mieux, racontez-lui votre évasion de Southampton.

Ici le capitaine Tom fit la moue.

Sur mon observation, mon hôte n'insista pas, et je me mis à causer avec le capitaine, serein et placide, de quelques-uns de ses magnifiques combats avec lesquels nous avons été bercés, nous autres aspirants.

Cette attention de ma part flatta le capitaine Tom, la conversation s'engagea entre nous deux; il me donna même quelques détails sur la façon de combattre, mais tout cela d'un air, d'un ton doux et calme qui faisait un singulier contraste avec la couleur tragique et sombre du sujet de notre conversation.

(A suivre.)

lampes et non sur leurs voiles, que les femmes lavent mieux leurs marmites et vases à lait, et que l'Évangile reprenne la place que la *Liberté* lui a enlevée. Alors seulement, la crème de Prayoud reprendra sa vieille réputation, le lait ne caillera plus sans prudence à la fromagerie et les malins de l'endroit ne seront plus inquiétés des revenants.

Pierre DUSSEL.

GRUYÈRE

Chronique musicale.

Le concert donné dimanche dernier par la Musique de Landwehr de Fribourg dans la grande salle de l'hôtel des Alpes, a pleinement répondu à l'attente générale. Programme bien choisi, morceaux variés et bien exécutés.

Il n'entre pas dans notre intention de faire ici une critique dans la véritable acception du mot. Montrer trop de sévérité serait de l'ingratitude, alors que pour la seconde fois la Musique de Landwehr vient, au grand détriment de sa caisse, offrir à la population de Bulle une de ces jouissances qui sont de plus en plus rares dans notre petite cité. Nous nous bornerons donc à constater des progrès considérables dans l'exécution et dans l'interprétation. Les intonations, à quelques exceptions près, sont justes et énergiques; l'accord des instruments est bon; il y a ensemble et précision, et les basses savent maintenant se modérer.

On voit qu'il y a en général beaucoup de zèle et de bonne volonté, une étude et des exercices soutenus — en un mot le feu sacré.

Une recommandation qui ne nous paraît pas inutile, est de prêter un peu plus d'attention à la direction, afin d'éviter, après une pause, une attaque intempestive par un instrument isolé.

L'un des morceaux du programme, composé et arrangé par M. Sidler, directeur du corps de musique, mérite une mention spéciale. Nous voulons parler du pas-redoublé « *La libre Sarine*. » M. Sidler a trouvé moyen d'intercaler comme trio dans sa *marche*, ce joli chant patriotique fribourgeois, dû au génie du père Vogt. Le tout est plein de chaleur et d'entrain, et la *soudure* arrive aussi naturellement que si les quatre parties du morceau avaient été formées d'un seul jet. Nos félicitations à M. Sidler et nos sincères remerciements à la Musique.

Le peu d'empressement du public, ces nombreux vides autour des tables nous ont péniblement impressionnés. Les membres de la Société de musique de Bulle ont spécialement brillé par leur absence. Et pourtant chacun sait que rien n'est plus propre à former l'oreille et à développer le goût que d'entendre de bonnes exécutions musicales. A Bulle l'on n'entend pour ainsi dire jamais d'autre musique que celle que l'on fait soi-même. Il semblerait assez naturel que les amateurs de musique profitassent d'une occasion qui ne coûte pas le plus petit déplacement, pour chercher à en retirer quelque profit. Si par parti pris on ne veut rien entendre en fait de bonnes productions, il nous paraît difficile d'arriver soi-même à bien exécuter une œuvre musicale, si facile qu'elle soit.

La ventilation de la salle des Alpes est déplorable; les dames ne peuvent y tenir et les hommes, quoiqu'habituellement à ce genre d'atmosphère, sont fortement incommodés.

ÉTRANGER

France. — Une nouvelle explosion a eu lieu dans la nuit du 28 au 29 à Lyon, à l'entrée du café du Rhône, situé à l'angle de la rue Gasparin et de la place Bellecour, devant la porte même donnant accès aux salons particuliers. L'engin, composé de fragments de métaux, n'a causé aucun accident.

— Le télégraphe nous a annoncé la mort, subitement survenue samedi matin, de M. Louis Bréguet, membre libre de l'Académie des sciences. Rien ne pouvait faire prévoir cette catastrophe: la santé de M. Bréguet était excellente; il assistait au banquet donné jeudi en souvenir de la fondation de l'Institut, et ses confrères y avaient joui de sa gaieté et de sa verve.

M. Bréguet, né à Paris le 22 décembre 1808, était le petit-fils d'Abraham Bréguet, l'illustre académicien qui, vers 1762 avait quitté Neuchâtel (il descendait lui-même d'une famille de protestants de Picardie réfugiée en Suisse, pour cause de religion). A la mort de son grand-père, en 1823, il fut envoyé en Suisse, où il s'exerça pendant trois ans dans la chronométrie; il revint à Paris en 1826 et prit la direction de l'horlogerie de marine de son père. Outre ses travaux d'horlogerie, M. Bréguet s'est occupé de télégraphie électrique. Il a publié en 1845 un *Traité*

qui est...
été élu...
1874, c...
neur.

An...
interv...
Ligue...
Ovens...
duits...
Un...
cocher...
village...
Les...
Eg...
tienne...
sacré...
entre...

Les

Une...
embar...
et les...
Mai...
gros i...
Pou...
a vu...
paysan...
C'e...
rues...
figure...
nais...
pourr...
Peu...
en nor...
Il v...
nous f...
Les...
labour...
bœufs...
—
les bo...
—
des cu...
M...
du fro...
du lin...
serie...
et de...
M...
Il fré...
gues...
gagne...
vite a...

à ven...
Sage...
S'a...

M...
avise...
des e...
Bulle...
cien r...
Il s...
perso...
de l'o...
prix r...

envir...
de l'r...
S'a...
neur...
U...
désire...
une l...
franç...
S'a...

le 6 C...
teville...
recou...
qui p...
ter a...
contr...

que les femmes lavent à la main, et que l'Évan-
Liberté lui a enlevée.
Prayoud reprendra sa
caillera plus sans pré-
malins de l'endroit ne
nants.

Pierre DUSSEL.

RE

Musicale.

dernier par la Musique
ns la grande salle de
nt répondu à l'attente
noisi, morceaux variés

ention de faire ici une
tion du mot. Montrer
titude, alors que pour
e Landwehr vient, au
offrir à la population
ces qui sont de plus en
é. Nous nous bornerons
nsidérables dans l'exé-
n. Les intonations, à
t justes et énergiques ;
on ; il y a ensemble et
t maintenant se modé-

beaucoup de zèle et
des exercices soutenus

nous paraît pas inutile,
attention à la direction,
une attaque intempe-

rogramme, composé et
r du corps de musique,
Nous voulons parler du
e. » M. Sidler a trouvé
o dans sa marche, ce
cois, dû au génie du
e chaleur et d'entrain,
urellement que si les
ient été formées d'un
Sidler et nos sincères

public, ces nombreux
nt péniblement impres-
société de musique de
par leur absence. Et
n'est plus propre à
er le goût que d'en-
musicales. A Bulle l'on
d'autre musique que
semblerait assez na-
que profitassent d'une
us petit déplacement,
quelque profit. Si par
ndre en fait de bonnes
ile d'arriver soi-même
sicale, si facile qu'elle

Alpes est déplorable ;
et les hommes, quoi-
phère, sont fortement

ER

explosion a eu lieu
n, à l'entrée du café
rue Gasparin et de la
e même donnant accès
gin, composé de frag-
eun accident.

moncé la mort, subite-
de M. Louis Bréguet,
les sciences. Rien ne
astrophe : la santé de
assistait au banquet
ondation de l'Institut,
de sa gaieté et de sa

décembre 1808, était
et, l'illustre académi-
é Neuchâtel (il descen-
le protestants de Pi-
cause de religion). A
1823, il fut envoyé
ant trois ans dans la
s en 1826 et prit la
ine de son père, Outre
égnet s'est occupé de
blié en 1845 un *Traité*

qui est le premier qui ait paru sur ce sujet. Il avait
été élu membre libre de l'Académie des sciences en
1874, et promu en 1878 officier de la Légion d'hon-
neur.

Angleterre. — La police de Cork ayant voulu
intervenir le 28 pour empêcher un meeting de la
Ligue nationale à Castel Yons et un autre meeting à
Ovens, près de Cork, quelques troubles se sont pro-
duits, mais n'ont pas été sérieux.

Un vieillard nommé Patrick Quina, jardinier et
cocher, a été trouvé assassiné samedi soir près du
village de Rathfaraham, dans le comté de Dublin.
Les motifs du crime sont inconnus.

Egypte. — Un détachement de troupes égypti-
ennes d'environ 150 hommes a été surpris et mas-
sacré par les tribus montagnardes, dans un défilé
entre Souakim et Kassala.

CAUSERIE AGRICOLE.

Petits entretiens sur la vie des champs.

(Suite.)

Les animaux que l'on attèle aux instruments de
labour.

Une bêche, une houe, un pic, ne sont ni lourds ni
embarrassants. Un homme les saisit des deux mains
et les manie.

Mais un homme n'a point la force de manier les
gros instruments.

Pourtant Monteil rapporte qu'au temps passé, on
a vu en France dans la Touraine, de malheureux
paysans attelés à des charrues et labourant.

C'est que la terre était bien légère et que les char-
rues de ces gens-là n'étaient point lourdes. On se
figurerait la terre de Campine et le hay des Arden-
nais, qui est une sorte de charrue que le laboureur
pourrait apporter et remporter sur ses épaules.

Peut-être que dans ces conditions et en s'y mettant
en nombre, on arriverait à ouvrir le sillon.

Il vaut mieux atteler des animaux, et c'est ce que
nous faisons.

Les animaux que l'on attèle aux instruments de
labour sont le plus ordinairement les chevaux, les
bœufs et les vaches.

— Doit-on préférer les chevaux ? Doit-on préférer
les bœufs ?

— Oui et non ; cela dépend du pays où l'on est et
des cultures que l'on fait.

M. Bernard est fermier dans le pays plat. Il fait
du froment, de l'épeautre, de l'escourgeon, de l'avoine,
du lin, des betteraves, des fourrages. Il a une bras-
serie et une sucrerie ; il a nécessairement de la drêche
et de la pulpe.

M. Bernard est toujours par voies et par chemins.
Il fréquente les grands marchés, il court les campa-
gnes, il vend, il achète. Plus il se presse, plus il
gagne. Il faut qu'il aille vite et que ses bêtes aillent
vite aussi.

Et comme il n'y a que les chevaux pour aller grand
train, il n'emploie que des chevaux. M. Bernard a
raison.

Les fourrages de la ferme sont excellents ; c'est
l'affaire des chevaux.

Les terres de la ferme sont d'un labourage com-
mode ; c'est encore l'affaire des chevaux.

Les routes n'ont point de fortes rampes, les che-
mins sont bons ; c'est toujours l'affaire des chevaux.

M. Jorris est fermier dans un pays de bruyères. Il
défriche, il fait des pâturages, du seigle, de l'avoine
blanche, du froment de mars, du trèfle rouge, du
coucou (trèfle rampant), des rutabagas et des genêts
pour liter ses bêtes. M. Jorris n'est pas riche.

On consomme sur la ferme une bonne partie de ce
que la ferme produit. M. Jorris envoie du lait à la
ville voisine ; les bouchers viennent chez lui acheter
des moutons et des bœufs de temps en temps. Il n'a
pas besoin de se déplacer.

Les fourrages de la ferme sont en partie maigres ;
les bœufs s'en arrangent, tandis que les chevaux ne
s'en arrangeraient pas.

Les terres de la ferme offrent des pentes rapides ;
les bœufs ne s'y fatiguent pas trop. Les chevaux s'y
fatigueraient à l'excès.

Les terres en question sont rocheuses ; les chevaux
y casseraient les charrues et les harnais ; les bœufs
y vont lentement, s'arrêtent au moindre obstacle, et
ne cassent rien.

Les routes du pays ne sont pas faciles, et il s'y
trouve des chemins effondrés ; les bœufs ne se re-
butent pas.

Le harnais des bœufs ne coûte pas cher ; cela fait
le compte du fermier.

Les bœufs qui ont assez travaillé ne sont point,
comme les chevaux, livrés à l'équarisseur au prix de
la peau. On les engraisse et on les vend au boucher
plus qu'ils n'ont coûté.

Voilà pourquoi M. Jorris n'emploie que des bœufs.
Il a pour cela des raisons tout aussi bonnes que celles
de M. Bernard pour l'emploi des chevaux.

Ceux qui font des attelages de vaches ont égale-
ment de bonnes raisons. S'ils avaient des exploita-
tions assez grandes et des ressources suffisantes pour
tenir des bœufs ou des chevaux, ils en tiendraient.
Les gens se tirent d'affaire comme ils peuvent.

Les attelages de vaches ont leur mérite. L'exer-
cice leur fait du bien, mais il ne faut pas les pousser
jusqu'à la fatigue.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

Les engrais chimiques de Fribourg.

(Suite et fin.)

Les engrais chimiques de Fribourg sont très re-
marqués en ce moment à l'Exposition de Zurich où
ils occupent une vitrine dans la partie agricole. Les

suisses allemands, en particulier, ont l'air d'en faire
beaucoup de cas. J'ai tenu à visiter cette fabrique
et à me rendre compte, par moi-même, de la manière
dont ces engrais se préparent et je ne puis qu'adres-
ser mes louanges à la direction. Tout se fait dans un
ordre et une régularité exemplaires, et, ne fût-ce que
cette abominable odeur qui vous donne au cœur et
vous empêche de séjourner longtemps, on voudrait
voir tout cela plus à fond que je n'ai pu le faire. On
fabrique là des engrais de plusieurs sortes, des phos-
phates mélangés à des os pilés, des sulfates de po-
tasse mêlés à de la magnésie, des engrais spéciaux
pour la vigne, pour le tabac et les légumes, pour les
prairies, pour les fleurs, etc. On sait que, chaque
plante, analysée, offre une dominante, c'est-à-dire un
élément chimique qui domine en elle et qui, par con-
séquent, doit se trouver plus fortement dans le ter-
rain où cette plante est cultivée. En analysant ainsi,
par le moyen de leur cendre, les plantes de nos gran-
des cultures, on arrive à connaître positivement les
éléments chimiques dont elles sont composées et ce
sont ces éléments là qu'il faut rendre au sol où l'on
veut cultiver la plante en question.

Au point de vue horticole et floricole, il n'y a guère
qu'un engrais à employer, c'est un composé des divers
éléments que la fabrique prépare spécialement et
vend sous la rubrique : *engrais complet* ou *engrais
de fleurs*. J'ai vu, à Fribourg même et dans le jardin
de la fabrique, des résultats étonnants comme vigueur
et force de végétation, lesquels étaient dus à la pré-
sence de tous les éléments. Jamais de ma vie je n'a-
vais vu de pareilles fleurs de clématites ! Les C. Jack-
manni, Lanuglnosa, et autres, n'étaient plus recon-
naissables. tant leurs fleurs étaient grandes et belles ;
les pétales (ou plutôt *sépales* chez les clématites)
étaient d'un velouté, d'un brillant comme on ne le
voit nulle part, et l'abondance des fleurs était telle
que la paroi entière d'une petite maison en était lit-
téralement couverte. De loin, on eût dit un grand
rideau velouté qui couvrirait la paroi en cet endroit-là.
M. Wicky, l'habile directeur de la fabrique, m'apprit
qu'elle fleurissait déjà pour la seconde fois cette année
et qu'elle reflleurait encore plus tard. Un jeune
frêne pleureur, planté il y a 4 ans, est déjà tellement
immense, que nous lui donnerions ici 10 ans de plan-
tation. Les feuilles des capucines des Canaries at-
teignent des dimensions telles que c'est à ne pas y
croire. J'en ai conservé quelques-unes qui ont 0^m12
de large sur 0^m10 de longueur. Toutes les plantes
qui croissent dans les environs de la fabrique, mon-
trent dans une plus ou moins grande proportion, une
vigueur semblable. Il n'y a pas jusqu'aux mauvaises
herbes qui garnissent le ravin, qui ne s'en ressentent
et ne donnent du mal au botaniste qui n'en reconnaît
plus les formes.

Pour la rédaction : C. GILLARD.

Petit cheval

à vendre. Hauteur : 1^m,30 ; âge : 12 ans.
Sage, bon trotteur, santé parfaite.
S'adresser au bureau du journal. [566]

AVIS.

M. Edouard SCHNEIDER, tailleur,
avise l'honorable public de la ville et
des environs qu'il vient de s'établir à
Bulle, dans la maison de M. Blanc, an-
cien receveur.

Il s'efforcera de satisfaire toutes les
personnes qui voudront bien lui confier
de l'ouvrage par un travail soigné et des
prix modérés. [569]

A vendre

environ dix mille pieds de foin et regain
de 1^{re} qualité.
S'adresser à A. GILLARD, entrepre-
neur, à Bulle. [570]

Un teneur de livres

désirerait trouver de l'occupation dans
une localité quelconque de la Suisse
française. — Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal. [571]

PERDU

le 6 Octobre courant entre Riaz et Hau-
teville, un coussin de banc de char,
recouvert en cuir. Prière à la personne
qui pourrait l'avoir trouvé de le rappor-
ter au bureau de poste de La-Roche,
contre récompense. [573]

VENTE DE BOIS.

Il sera exposé en mise publique, et
en un seul lot, le *Jeu*di 15 Novembre
prochain, dès les 2 heures de l'après-
midi, au *Café du Cheval-Blanc*, à Bulle,
environ 115 plantes de sapin, bois de
commerce, démarquées sur la montagne
de l'*Abergire*, rière La Tour-de-Trême.
Pour voir les bois, s'adresser à M.
Julien Caille, à La-Tour.

Bulle, le 31 Octobre 1883.
L. REMY.

Vente de bois.

Mercredi 7 Novembre prochain, dès
les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge
des *Addoux*, à Epagny, on vendra en
mises publiques, et par lots, sous de fa-
vorables conditions, 80 plantes de sapin
rouge et 80 hêtres, démarqués sur les
montagnes des *Esserts-Damont* et des
Esserts-Davaud, rière Enney.

Rendez-vous des amateurs pour voir
les bois, le jour de la mise, à 8 heures
du matin, chez *Pierre Gremion*, à Pringy.
[574]

Cours de danse.

Le soussigné avise l'honorable public
qu'il commencera un cours de danse, le
18 Novembre, à l'*Hôtel-de-Ville* à Bulle,
trois leçons par semaine.

Les anciens élèves peuvent suivre les
répétitions le dimanche.
J. Gschwind. [575]

A vendre.

Firmin Remy offre à vendre de gré à gré
sa propriété du *Pralet*, dans la vallée
du Motélon, comprenant habitation (au-
berge), grange, four ; ainsi que la mon-
tagne du *Bourgoz*, de la contenance de
trente-deux hectares (90 poses).
S'adresser au propriétaire, au Moté-
lon, ou au notaire *Andrey*, à Bulle. [564]

A VENDRE

Au centre d'un grand village situé à
1 kilomètre de Bulle, une jolie maison
avec magasin d'épicerie, charcuterie et
boulangerie, au rez-de-chaussée.

On y joindra un four situé à vingt pas
de la maison, ainsi qu'une grange avec
logements, et une pose de terre de 1^{re}
classe.

Le magasin a une clientèle nombreuse
et assurée.

Conditions favorables de paiement.
Pour traiter et visiter les lieux, s'adres-
ser à *J. Sciobéret*, agent d'affaires, à
Bulle. [552]

Arbres fruitiers

à hautes tiges et nains de toutes espèces,
pyramides, espaliers, etc., cultivés à la
pépinière de Garmiswyl, altitude 607
mètres (2021 pieds). Sur demande prix-
courants gratuits. (H 691 F) [549]

J.-J. Schmutz, pépiniériste,
à Garmiswyl.

Changement d'établissement.

Le soussigné a l'honneur d'aviser l'ho-
norable public de la ville et de la cam-
pagne, qu'il desservira l'auberge du
Tonnelier en cette ville, à partir du 1^{er}
Novembre prochain.

Il cherchera comme par le passé à
contenter ses clients par une consom-
mation et restauration de première
qualité.
Joson PILLLOUD.
560]

Laiterie à vapeur
de Bulle. [556]

On trouvera tous les jours à la Lai-
tererie à vapeur, bâtiment de M. Musy:
Beurre fin, la livre . . . fr. 1[»]50
» 1/2 » . . . » 0[»]80
Lait doux, les 2 litres . . . » 0[»]15
Petit lait, le litre . . . » 0[»]01

Le départ du 3^e convoi d'émigrants
pour le Chili aura lieu de Fribourg le
20 Novembre prochain ; les contrats de-
vront être signés chez M. *Léon Girod*
70 rue des Epouses à Fribourg le 5 No-
vembre au plus tard. [559]

Pour la
Choucroûte de Berne

se recommande [562]
Eugène WÆBER, camionneur.

M. BUGNON, Chirurgien-Dentiste à Fribourg,
sera à Bulle, Hôtel du Cheval-Blanc,
Jeudi 8 Novembre jour de la foire. [577]

FARINE MONNEY

pour l'élevage et l'engrais des
VEAUX, POULAINS ET JEUNES PORCS
ALEX. MONNEY, FRIBOURG (Suisse).

Ce produit, complètement nouveau et qui n'a rien de commun avec les farines analogues vendues jusqu'à ce jour, est appelé à rendre de grands services aux éleveurs tant au point de vue de sa valeur nutritive qu'à celui de l'économie réelle et considérable qu'elle offre aux éleveurs.

La farine Monney a été pratiquement expérimentée et soumise à l'analyse à l'école d'agriculture de la Ruttli (canton de Berne), qui lui a délivré le certificat ci-après :

Certificat de l'Ecole d'agriculture de la RUTTI.

Monsieur Alexandre Monney, à Fribourg,

Basés sur la composition chimique de votre lactina, de même que sur les expériences pratiques faites avec votre farine à notre établissement agricole, nous pouvons déclarer que cette lactina peut concourir parfaitement quant à ce qui concerne sa valeur nutritive réelle, avec les autres produits du même genre.

Cette lactina est appelée à rendre des services dans l'élevage de jeunes animaux d'un certain âge qui auparavant ont été nourris avec la nourriture naturelle, à savoir le lait.

Le Directeur, J. KLENING. Le Chimiste, Dr F. LANDOLF.

ANALYSE.

Monsieur Alexandre Monney, à Fribourg,

Voici le résultat de l'analyse de l'échantillon de la lactina que vous avez envoyé, sous date du 30 août, à notre station pour être analysé.

Eau	11.60 %
Matières grasses	8.07
Matières amilacées et cellulose	47.45
Matières azotées	22.13
Cendres	10.75
	100.00 %

Le Directeur de la Station agronomique : Dr F. LANDOLF.

Outre ce certificat, M. Monney tient à la disposition des personnes qui lui en feront la demande, quantité de certificats émanant de vétérinaires et de grands agronomes fribourgeois qui ont longuement expérimenté sa farine avec un brillant succès.

Préparation de la farine Monney.

Délayez la farine dans un peu d'eau froide de manière à obtenir une bouillie claire, puis ajoutez le reste de l'eau, chaude ou froide, suivant la base ci-après et faites bouillir, remuez de temps en temps et, lorsque le mélange montera comme une soupe au lait, remuez de nouveau, laissez bouillir encore deux minutes et la préparation sera complète.

Les agriculteurs qui auraient à leur disposition du petit-lait auront tout avantage de s'en servir pour remplacer l'eau en tout ou en partie.

Base pour la préparation de la farine Monney.

On peut préparer, suivant les besoins 5, 10, 15 ou 20 litres de farine ; on prendra alors :

250 grammes	farine pour 5 litres d'eau.
500 » (1 livre)	» 10 »
750 »	» 15 »
1 kilo	» 20 »

MODE D'EMPLOI.

Il est incontestablement reconnu que l'estomac des veaux est très délicat et susceptible à des dérangements très préjudiciables les premiers jours après la naissance ; c'est pourquoi j'engage les éleveurs à nourrir leurs veaux, poulains, etc., les premiers quinze jours, avec le lait de la mère, puis, sans crainte, ils peuvent remplacer le quart de la ration de lait par la farine Monney, et cinq jours après, soit le 20^{me} ou 22^{me} jour après la naissance, on ne donne plus que la moitié de lait et l'autre de farine. Cinq jours après, si l'animal n'a pas de défauts et supporte bien, on remplace totalement le lait par la farine Monney ; si l'animal est pour l'élevage, on modère la ration, mais s'il est pour la boucherie, on le laisse manger à volonté, il arrive à un poids surprenant, et la chair ne laisse rien à désirer comme beauté et qualité.

Je laisse à tout éleveur intelligent le soin d'apprécier le bénéfice immense que lui rapportera la farine Monney.

La farine Monney revient à 80 cent. le kilo et est en vente dans les dépôts ci-après :

A Fribourg :	chez M. Christophe Bessner, rue de la Préfecture.
Bulle (Gruyère) :	Eugène Wæber, camionneur.
Romont :	J. Corboz, buffet de la gare.
Châtel :	Jules Genoud, boucher.
Berne :	Carl Haaf, négociant, rue du Marché.

VENTE DE FORÊT.

La Société générale suisse des Eaux et Forêts en liquidation, exposera en vente aux mises publiques, par lots ou en bloc, **Jeudi 23 Novembre 1883**, dès 10 heures du matin, à l'hôtel de la *Croix-Blanche*, à *Marly*, sa belle forêt **DES RITTES**, située à proximité de la ville de Fribourg.

Cette forêt, d'une contenance d'environ 59 hectares, soit 165 poses, en deux mas presque attenants, est peuplée de bois d'une très belle venue, elle pourrait, après exploitation, être particulièrement convertie en domaine.

Pour voir la propriété, s'adresser à M. Ernest Buman, inspecteur-forestier, à Fribourg, ou à M. Romain Audriaz, garde-forêt, à Bourguillon, et pour connaître les conditions au bureau de la Société, Grand'Fontaine, n° 4, à Fribourg.

568] (H 722 F) Par ordre : **La Direction.**

Société des Carabiniers DE BULLE.

Dimanche prochain 11 Novembre, à 1 heure après midi,

Tir à la volaille.

Cible blanche à points.

Les amateurs sont invités cordialement. [576]

Au magasin de Pierre MICHEL à BULLE

Cafés depuis fr. 1»40 le kilo. Rabais par 5 kilos.
Bougies françaises à 75 cent. le paquet.
Beurre fondu pur, qualité garantie à fr. 2»70 le kilo, fr. 2»60 par 5 kilos.
Sel Hoffmann remplaçant les cendres pour les lessives.
Avoine et tourteaux de sésame à des prix avantageux.
Liquidation de cartes à jouer.
Corderie. — Brosserie. — Eponges. [577]

Chez **François PILLOUD**, près du temple, à Fribourg.
Gillard, entrepreneur, à Bulle.
Genoud, Auguste, à Châtel-St-Denis.
Clarín, E., entrepreneur, à Estavayer-le-Lac.

TUILES HELVÉTIQUES

MÊME MODÈLE QUE CELLES D'ALTKIRCH

DE LA

[251

Grande Briqueterie mécanique de Zurich
Industrie nationale.

Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses. Le grand écoulement de cet article en permet la vente à des prix exceptionnellement réduits.

CAISSE GÉNÉRALE DES FAMILLES

Compagnie d'assurances sur la vie à Paris.

Garanties : soit capital-actions et fonds de réserve : 23 millions.

Assurances en cours 170 millions. Affaires réalisées 470 millions.

Dépôt à la Trésorerie d'Etat du canton de Fribourg : fr. 30,000.

Assurances en cas de décès ; à terme fixe, soit à 10, 15, 20 ans, etc., sur deux têtes, mixtes ; achats d'usufruits, rentes viagères, dots d'enfants, etc.

La participation aux bénéfices offerte par les autres Compagnies est remplacée par le remboursement annuel d'un certain nombre de titres désignés par le sort.

Prospectus et renseignements gratuits chez M. Léon GIROD, agent général, 70, Rue des Epouses, à Fribourg, ou chez M. C. SCHMIDT, à Bulle. [453]

Continuation de Liquidation

Etant encore tout à fait trop surchargée de marchandises et le moment du changement de magasin approchant, je me vois forcée de continuer ma liquidation le plus promptement possible, en sorte que tout mon stock de marchandises, très richement assorties et connues, sera liquidé **au prix de fabrique**, soit :

Tous les tissus, robes, cotonnes, draperies, grand choix confection pour hommes, toile de cotonnes blanchie et non blanchie, indiennes pour meubles, nappages et serviettes, descentes de lits, plumes, duvets, et fournitures de lits en tout genres, corsets depuis fr. 2»20, paniers, voitures d'enfants, articles de voyage, blouses, bleues et grises, fil et coton, cache-nez, soie et laine, et une foule d'autres articles trop longs à détailler.

Les prix seront réduits très considérablement, de manière que toute personne qui visitera le magasin aura l'occasion de faire ses emplettes à moitié prix, toute offre un peu raisonnable sera acceptée.

En même temps je rappelle qu'on trouve toujours dans mon magasin les véritables manteaux de flotteurs ainsi que l'étoffe.

V^{ve} HAUSHERR-HUSISTEIN,

Bazar Gruyérien.

523]

Avis aux Dames.

Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés.

Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez **Aimé Margot**, *coiffeur-parfumeur*, maison Calibyte BARRAS, en face du *Cheval-Blanc*, à Bulle. [414]

A vendre

une grande et belle **auberge**, avec droit perpétuel, de construction récente, jouissant d'une nombreuse clientèle, située sur une route de 1^{re} classe, à 5 minutes d'une gare, avec caves voûtées, granges, deux écuries, four, etc. — On pourrait y joindre, à la convenance de l'acheteur, 18 à 20 poses d'excellent terrain. Conditions de paiement *très-avantageuses*. Entrée en jouissance *facultative*. S'adresser à **Léon Girod**, 70 rue des Epouses à Fribourg. [526]

LE DERMATOLIP du Dr Wander (meilleure huile pour le cuir)

amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les *chasseurs*. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les *harnais*, les *bottes*, les *sabots de chevaux*, *selles*, *voitures*, chez MM. **L. Körber**, Bulle; **Widmer-Mettler**, Romont; **Ch. Lapp**, Fribourg. (H 1660 Y) [484]

AVIS

aux fabricants de fromages.

M. Victor Salline, de Marseille, ayant un grand débouché pour l'exportation des fromages gras, demi-gras et maigres, se charge de la vente de ces produits à des conditions très avantageuses. Paiement moitié comptant à réception ; le solde après la vente. (H 8350 X) [567]

Avis.

La Caisse d'amortissement prête au 5 % sur garantie sérieuse de titres, tels que *revers*, *obligations hypothécaires*, *actions*, etc.

Alfred REICHLIN, agent,

à Bulle.

[577]

[558]